

Prix du gaz et de l'électricité : une hausse historique

Publié le 1er septembre 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Les prix du gaz naturel et de l'électricité ont connu une hausse exceptionnelle en 2022. Cependant, la mise en place du bouclier tarifaire a permis à la France d'être relativement mieux protégée que ses voisins européens face à la flambée des prix de l'énergie.

Les derniers résultats du ministère de la transition écologique montrent qu'en 2022, les ménages ont dû faire face à une augmentation :

- **de 25% du prix moyen du gaz naturel toutes taxes comprises (TTC)**, qui s'élève à 96 euros par mégawattheure (MWh) ;
- **de 7% du prix moyen de l'électricité TTC**, qui s'élève à 207 euros/MWh.

Ces augmentations sont supérieures à l'évolution des prix à la consommation (+5,2%).

Une hausse historique des prix du gaz et de l'électricité

La guerre en Ukraine et la reprise économique après la crise sanitaire ont entraîné une forte augmentation des prix de gros du gaz et de l'électricité. Ainsi, les prix moyens de l'électricité et du gaz sur les marchés ont chacun été **multipliés par sept entre 2019 et 2022**.

Dans ce contexte, le prix hors taxes (HTT) du gaz a fortement augmenté pour les ménages (**+29%** par rapport à 2021), de même que celui de l'électricité (**+24%**). La majeure partie du prix HTT est constituée des coûts d'approvisionnement et de commercialisation. Le restant correspond au coût d'acheminement via les réseaux.

À ce prix hors taxes s'ajoutent différentes taxes et contributions. Les taxes hors TVA payées par les ménages pour le gaz ont augmenté de 2,6% en 2022, mais ont fortement baissé pour l'électricité (-52%). Du fait de la **mise en place du bouclier tarifaire**, la principale taxe sur l'électricité (la TICFE) a

été réduite à un euro le MWh pour les ménages à partir du 1^{er} février 2022.

Ce bouclier tarifaire a permis de geler les prix du gaz et de limiter la hausse des prix de l'électricité à 4%. Sans ce dispositif, les tarifs réglementés du gaz auraient été **supérieurs de 122%** par rapport au niveau en vigueur au 1^{er} octobre 2021, selon la Commission de régulation de l'énergie.

Pour les entreprises françaises, le prix hors TVA du gaz s'est aussi fortement accru en 2022 (**+67%.**) Celui de l'électricité augmente quant à lui de **23%**. La hausse a été particulièrement forte pour les entreprises grosses consommatrices de gaz et d'électricité.

Les Français paient le gaz et l'électricité moins chers que leurs voisins européens

En 2022, le prix du gaz naturel pour les ménages a augmenté de 40% dans l'Union européenne. En comparaison avec d'autres pays européens, la France a connu une **hausse moins prononcée** (+25%).

Pour la première fois depuis dix ans, le prix du gaz payé par les ménages français est **inférieur de 2% à la moyenne européenne**. En 2021, ils le payaient 9,7% plus cher.

Quant au prix de l'électricité, il a augmenté de 14% pour les ménages dans l'Union européenne, contre 7% en France.

En 2022, les Français paient en moyenne l'électricité **22% moins cher que leurs voisins européens**. Le nucléaire, qui représente les trois quarts du bouquet énergétique de la France, a permis notamment de limiter les coûts d'approvisionnement en électricité.